



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2025

NOGENT-SUR-MARNE

Tous mobilisés pour une ville durable !

nogent
sur marne



Collecte des ordures ménagères

CHANGEMENT

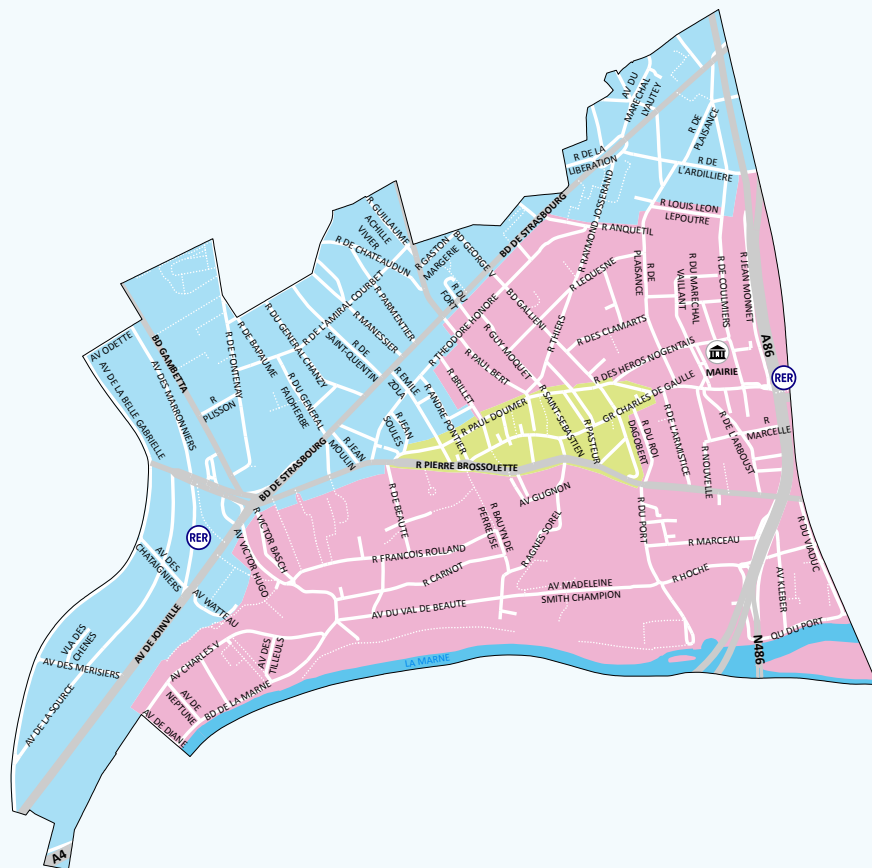
BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

Les bacs doivent être sortis **pour 19h, le jour de la collecte**.



-  Lundi soir
Vendredi soir
-  Mardi soir
Samedi soir
-  Mardi soir
Jeudi soir
Samedi soir



Collecte des emballages et papiers

CHANGEMENT

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers !**

Les bacs doivent être sortis **pour 19h, le jour de la collecte.**



Mercredi soir

Jeudi soir



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Collecte des emballages en verre

BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !

Les bacs doivent être sortis **avant 12h le jour** de la collecte.



Lundi
après-midi

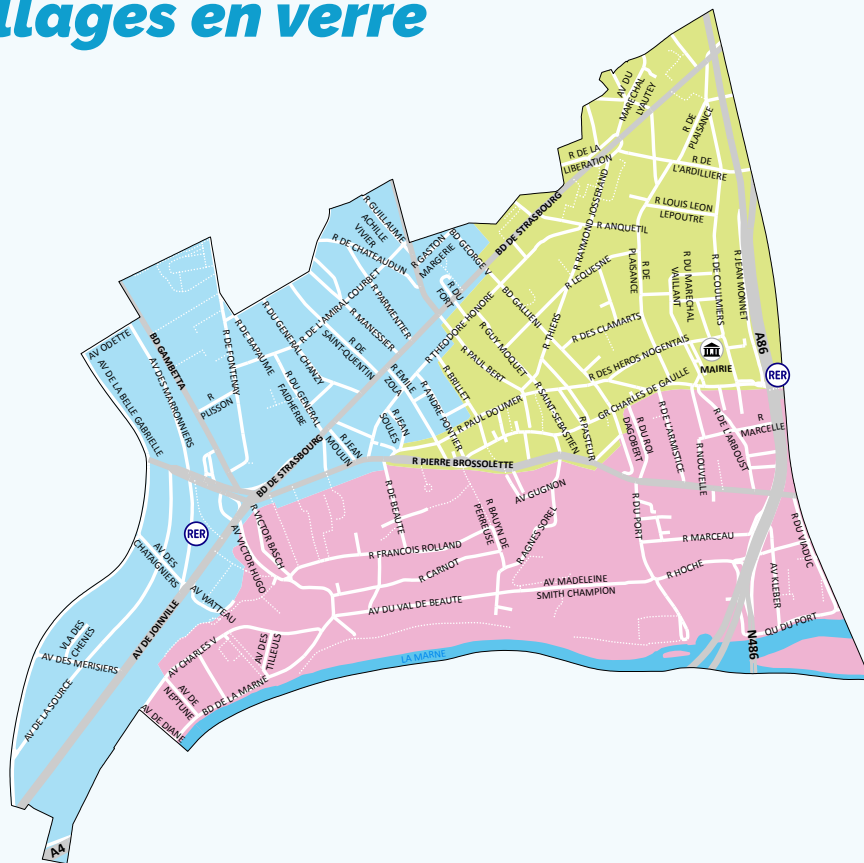
Jeudi
après-midi

Vendredi
après-midi



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Bornes d'Apport Volontaire

Ordures ménagères, emballage et verre. Retrouvez l'emplacement des **bornes d'apport volontaire** sur la carte interactive disponible sur le site internet de Paris Est Marne & Bois : <https://www.parisestmarnebois.fr/fr/collecte-des-dechets>

- 44 boulevard Gambetta
- 123 bd de Strasbourg
- 1 rue Anquetil
- 2 rue Josserand
- 6 rue Josserand
- 6 rue Renard
- 149 bd de Strasbourg
- 153 bd de Strasbourg
- rue Jean Monnet
- 5 rue de Nazaré
- 24 bd de la Marne
- Rue Gabriel Péri
- Place Leclerc
- Chemin de l'île de Beauté
- Place Maurice Chevalier
- Rue du Viaduc

-  Verre
-  Ordures ménagères
-  Emballages



Collecte des végétaux

SAC : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue **en porte-à-porte du 24 février au 23 décembre 2025**. En dehors de cette période, nous procédons à une collecte de vos végétaux via **ClicRDV** sur : <https://user.clicrdv.com/service-collecte-dechets-vegetaux> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**

Les sacs doivent être sortis **pour 19h, le jour de la collecte**.



Lundi soir

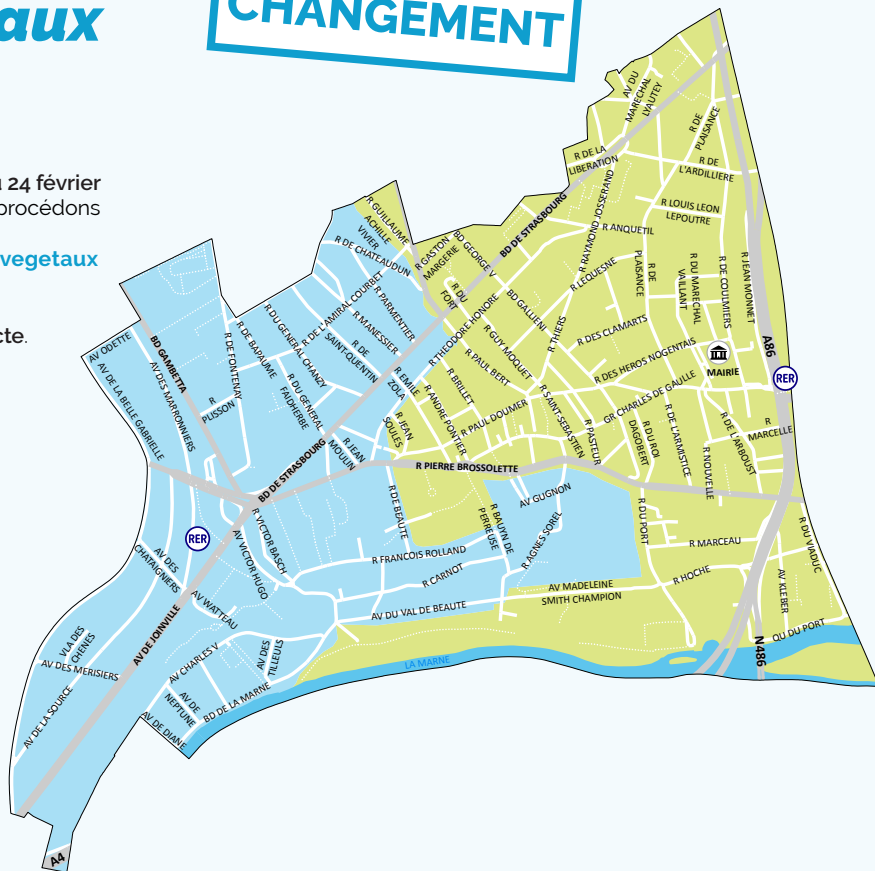
Mardi soir



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac ?

Rendez-vous page 9 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

CHANGEMENT



Collecte des déchets alimentaires

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos déchets alimentaires peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apports volontaire déployés sur la ville.

Il vous est possible de **recupérer un bioseau** auprès des services techniques de Nogent-sur-Marne **situés au 10 rue de la gare** ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr



Déchets
alimentaires



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre biseau?

Rendez-vous page 10 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERTE : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !

Un doute ?
Scannez-moi !



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



Pas de vêtements

SAC : VÉGÉTAUX

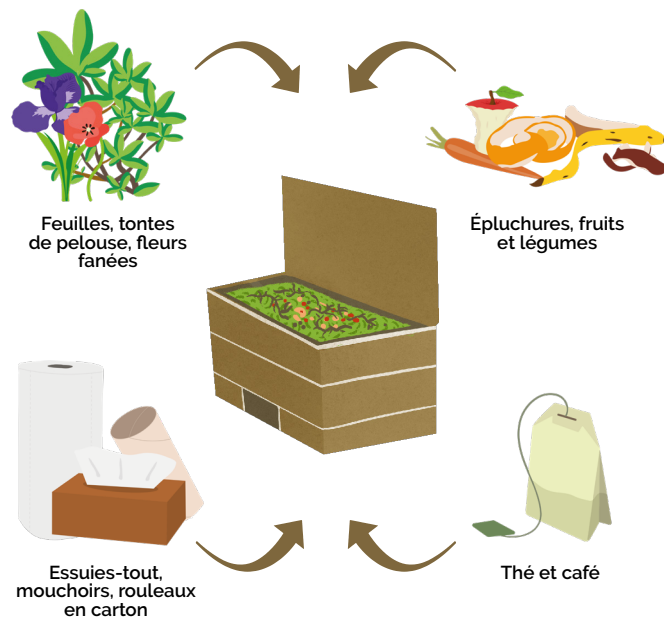
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en **fagot de 1m50 maximum** et de déposer des **branches de 2 cm de diamètre au plus**.



COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

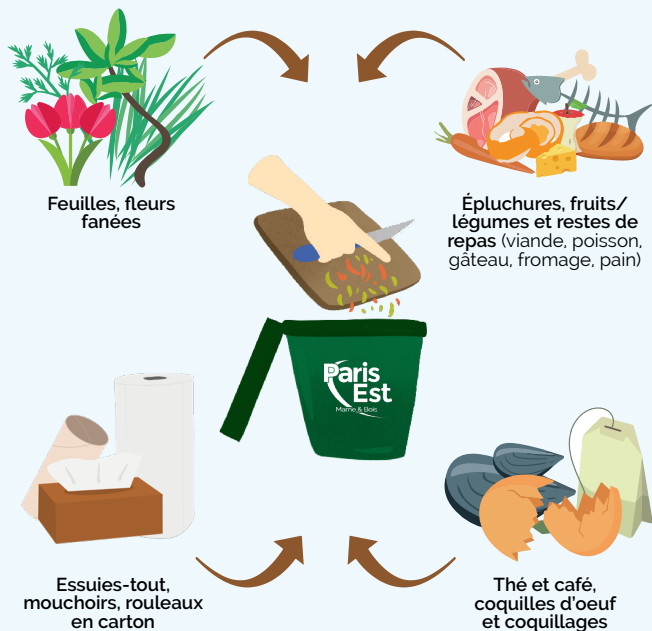
Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à compost@pemb.fr



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez récupérer un bioseau pour **transporter vos déchets alimentaires** auprès des services techniques de Nogent-sur-Marne **situés au 10 rue de la gare**, ou bien effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé** à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

La démarche zéro déchet

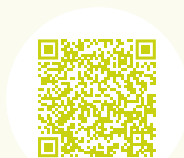
Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code ou écrire à zerodechet@pemb.fr

La démarche réparation et réemploi

Le Territoire Paris Est Marne & Bois a ouvert sa ressourcerie intercommunale, sur l'écosite de Port de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2024.

Elle gère :

- La collecte d'objets en préservant leur état afin de pouvoir envisager une valorisation en réemploi, ou sinon recyclage.
- La valorisation par le tri, contrôle, nettoyage en vue de leur redonner de la valeur.
- La revente directe à faible prix
- La sensibilisation à l'environnement auprès de tous les citoyens.

Retrouvez toutes les informations pratiques d'accès, modalités de dons, catégories d'objets acceptés/ refusés, via le lien suivant :

<https://ressourcerie.pemb.fr> !



Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !



Autres acteurs du réemploi et de la réparation :

Pour trouver un acteur du don ou du réemploi au plus proche de chez vous, consultez la page web dédiée.

Longue vie aux objets !



Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !



Collecte des encombrants grands ensembles

Les encombrants des adresses identifiées **en bleu** et listées ci-dessous sont collectés **le mardi matin** entre 5h et 13h et doivent être sortis **après 19h**.

Ces collectes sont **exclusivement réservées** pour les habitants des résidences ! Des contrôles seront régulièrement effectués.

- Rue Anquetil
- Boulevard de Strasbourg
- Rue Renard
- Rue Théodore Honoré
- Avenue du Maréchal Franchet d'Espèrey
- Rue Raymond Josserand/Rond-point du Mal. Foch
- Résidence La Corniche
- Résidences avenue Kléber



Mais vos encombrants peuvent aussi être collectés sur rendez vous ! Découvrez toutes les modalités sur la page suivante.



Collecte des encombrants

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à les réparer ou les réemployer (cf. page 10 pour plus de détails).

L'enlèvement de vos encombrants se fait **via ClicRDV** sur :

<https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Votre interlocuteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer **la veille de la collecte, après 19h**.

Dépôt limité à **50 kg et 2 m** maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **meubles usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles et de déchets équipements électriques et électroniques** (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers...). Mais pensez au « 1 pour 0 » ! Ce dispositif vous permet de déposer vos appareils électriques et électroniques auprès des distributeurs proposant ce type d'équipement !

Les **autres déchets** doivent être portés à la déchèterie :

- plâtre
- gravats
- déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules...)



Déchets électriques et électroniques

Des collectes à domicile pour les gros appareils électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants de Paris Est Marne & Bois, grâce au dispositif **Jedonnemonelectromenager.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem.

La prise de rendez-vous se fait via le lien suivant : <https://www.jedonnemonelectromenager.fr>

Vous avez un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui encombrant vos tiroirs ? Vous avez la possibilité de faire un geste solidaire et environnemental grâce au dispositif **Jedonnemontelephone.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem

Pour imprimer une étiquette à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie, cliquez-ici : <https://www.jedonnemontelephone.fr/>



Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 320 avenue Victor Hugo
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

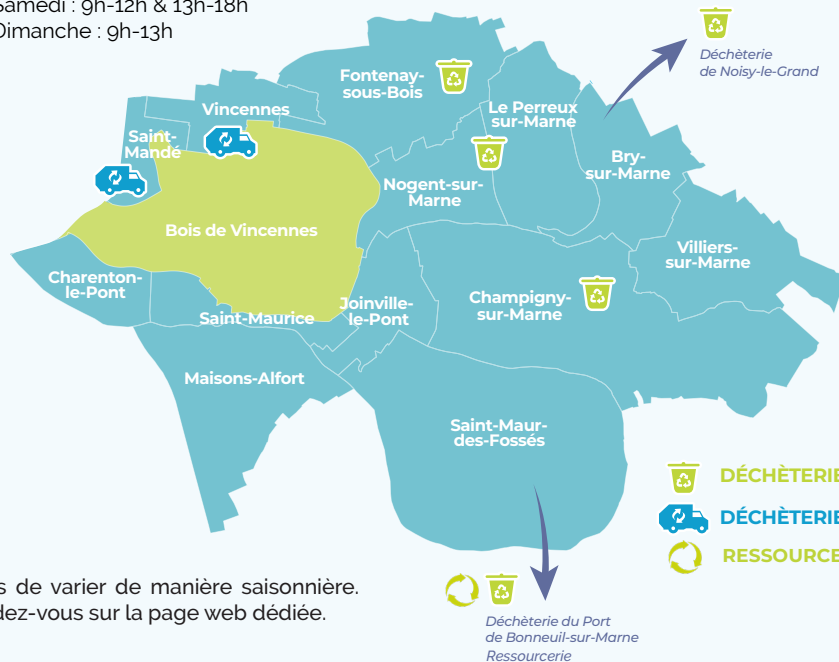
- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

PORT DE BONNEUIL

- 📍 59 route de l'Île Saint-Julien
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

- 📍 9 Rue de la Plaine
- 🕒 Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h & 14h-17h
Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
Samedi : 9h-12h & 13h-18h
Dimanche : 9h-13h



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)

🗑️
Déchèterie
de Noisy-le-Grand

🗑️ DÉCHÈTERIES FIXES

🚚 DÉCHÈTERIES MOBILES

♻️ RESSOURCERIE

Les horaires d'ouverture sont susceptibles de varier de manière saisonnière. Pour obtenir l'information la plus à jour rendez-vous sur la page web dédiée.

♻️ 🗑️
Déchèterie du Port
de Bonneuil-sur-Marne
Ressourcerie



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction
de l'Environnement et de la Transition Ecologique
au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr